

GRENOBLE

Pas de doute, ils sont motivés. Au lieu de rentrer directement chez eux dès l'ouverture du portail de l'établissement, ils ont décidé d'être volontaires pour suivre une heure supplémentaire de musique, rugby ou dessin, dans le cadre de l'accompagnement éducatif mis en place au Collège olympique. Certains ont même choisi de suivre deux disciplines. L'une plutôt ludique et l'autre intellectuelle (soutien en langues, en français, en maths). La formule a recueilli un beau succès : sur les 350 élèves de l'établissement situé en réseau d'éducation prioritaire, 230 ont répondu favorablement au questionnaire lancé par le principal dès la rentrée. Le même enthousiasme anime l'équipe pédagogique. Sur les 35 professeurs recensés au collège, 21 sont partants pour l'opération. Le compte est bon !

Signe particulier : fort en dessin

Dès la rentrée, certains se font remarquer par un comporte-

ment perturbateur qui mérite sanction. C'est ce qui est arrivé à un jeune sixième, à qui le principal a demandé de rédiger une lettre d'excuses circonstanciée. Il s'est exécuté. Mais son courrier présentait peu d'intérêt, bourré de fautes d'orthographe. Or ce jeune ado présente un signe particulier : il est doué en dessin. Le principal lui demande donc de reformuler ses excuses sous forme de BD. « Le résultat a été magnifique. C'est allé bien plus loin que je ne le pensais », reconnaît le principal.

Ainsi est née l'idée d'un atelier de BD, sous la houlette de Caroline, professeur d'arts plastiques. Elle explique : « On ne va pas se limiter au dessin. On va rédiger un scénario, le corriger, reprendre le texte. Autrement dit, on va travailler l'expression par une autre méthode que l'écrit ».

Même son de cloche à l'atelier musique, avec Vanessa, l'enseignante qui a réuni des fans de rap. Elle leur a demandé d'apporter leurs propres textes. « Il va falloir les reprendre car ils sont truffés de gros mots. Mais ils ont déjà du rythme. Les meilleurs seront sélectionnés et enregistrés ». Deux façons inédites de révéler les capacités insoupçonnées d'élèves en difficulté.

Véronique JULLIARD

L'accompagnement en cinq points

— UNE ORIGINE PRÉSIDENTIELLE

Nicolas Sarkozy, candidat à la présidence de la République, avait promis de mettre en place, s'il était élu, un accompagnement éducatif hors du temps scolaire pour, disait-il, ces « orphelins de 16 heures, livrés à eux-mêmes dès la fin des cours ».

— UN BUDGET IMPORTANT

Le Rectorat a débloqué pas moins de 3,3 millions d'euros pour l'année scolaire 2007-2008.

La somme bénéficie à 43 collèges situés dans les zones d'éducation prioritaire de l'académie de Grenoble.

Il s'agit statutairement d'as-

surer aux élèves, quel que soit leur milieu, un encadrement dans leur travail personnel, leur épanouissement par une activité sportive et une ouverture au monde de l'art et de la culture.

— UN CONTRAT PASSÉ AVEC L'ÉLÈVE

Les enfants choisissent de rester ou pas en milieu scolaire après les cours. C'est un engagement signé de leur part.

Ils peuvent bénéficier soit d'une aide aux devoirs sous forme d'études dirigées, soit d'activités sportives, ou culturelles et artistiques.

— DES ENSEIGNANTS VOLONTAIRES

Ce sont des professeurs volontaires et spécialement ré-

munérés en heures supplémentaires défiscalisées, qui assurent cet accompagnement. Le tarif de base est le même pour tous : 33 euros de l'heure.

— PARTENARIAT AVEC LE MONDE ASSOCIATIF

Des bénévoles venus du monde associatif, ou toute autre personne compétente intervenant déjà dans un dispositif existant, peuvent être partenaires.

Le FCG Rugby a ainsi délégué au collège olympique deux membres de son équipe Espoir, pour initier les ados aux règles rigoureuses et aux valeurs véhiculées par ce sport collectif.

V. J.

REPÈRES

43 COLLÈGES DANS L'ACADÉMIE

■ Plusieurs établissements isérois sont concernés par l'opération. Pablo-Picasso et Jean-Vilar à Échirolles. Jules-Vallès et Gérard-Philippe à Fontaine. Chartreuse à Saint-Martin-Le-Vinoux. Vercors, les Saules, Olympique et Villeneuve à Grenoble. Moucherotte et Iles de Mars, à Pont-de-Claix. Henri-Wallon et Fernand-Léger, à Saint-Martin-d'Hères.

DANS L'ISÈRE RHODANIENNE

■ Georges-Brassens à Pont-Evêque, Ponsard à Vienne. Champ-Fleuri à Bourgoin, Anne-Franck à La Verpillère, Les Allinges à Saint-Quentin-Fallavier, Louis-Aragon à Villefontaine, Le Grand Champ à Pont-de-Chéruy, Philippe-Cousteau à Tignieu-Jamezieu.

UNE MESURE ÉTENDUE DÈS 2008

■ Ce dispositif, prévu dans un premier temps dans les réseaux d'éducation prioritaire, sera étendu à l'ensemble des collèges à la rentrée 2008, puis aux écoles.

« Des ados prêts à s'investir pour progresser »

L'accompagnement éducatif vient d'être mis en place au Collège olympique. Réaction de Claude Desbos, le principal.

— L'école après l'école est-ce une bonne chose ?

« Au-delà de la formule médiatique, oui c'est une bonne idée. Néanmoins nous avons pu mettre en place cet accompagnement grâce à la culture de l'établissement qui, depuis des années, pratique ce type de soutien.

Malgré le temps très court, on a pu réorganiser un travail déjà mené par les enseignants au sein du collège. Cela n'a pas été une véritable création.

Autrement dit, l'idée n'est pas nouvelle, mais son officialisation a permis de débloquer des moyens financiers et horaires importants. J'ai demandé au rectorat pas moins de 373 heures supplémentaires et je les ai obtenues ».

— Était-il judicieux de fonder cet accompagnement sur le volontariat ?

« On pouvait craindre en effet que ce volontariat élimine du processus les élèves qui en ont le plus besoin. À notre grande surprise, dans chaque groupe constitué ici au collège, il y a au moins un élève déjà exclu de sa classe par son attitude perturbatrice. Ce qui prouve que, même s'ils ont posé problème à l'établissement, ces adolescents sont à fond dans l'opération.

À mes yeux, la plupart de

ceux qui ont des difficultés en ont conscience et en souffrent. Ils sont prêts à s'investir pour progresser. »

— Cet accompagnement n'est-il pas perçu par les parents comme une sorte de garderie ?

« Que les parents soient rassurés de savoir leurs enfants entre nos murs deux fois par semaine, après les cours, c'est possible.

Mais les projets ont été bâtis à partir des demandes des élèves. On passe un contrat avec eux : ils s'engagent à venir toute l'année aux différentes activités qu'ils ont choisies. On est davantage dans une logique d'éducation civique, basée sur le respect de son engagement, que dans celle d'une garderie. »

V. J.



Claude Desbos : « J'ai demandé pas moins de 373 heures supplémentaires. »